

■ **DM Divertissement Musical SA**, à Arnex-sur-Orbe, La Croix-Blanche, CH-550-1041473-9. Nouvelle société anonyme. Statuts: 15 juillet 2004 et 1er septembre 2004. But: exploitation et gestion de tout établissement commercial dans le secteur du divertissement, de la restauration et des loisirs, et de tout établissement public tel que café-restaurant, buvette, dancing ou comptoir. Capital-actions entièrement libéré: CHF 100'000, divisé en 100 actions nominatives de CHF 1'000, avec restrictions quant à la transmissibilité. Apport en nature/reprise de biens selon convention du 15 juillet 2004: mobilier et matériel d'exploitation d'une discothèque pour CHF 347'700, acceptés pour ce prix; en contrepartie, il est remis 100 actions, le solde constituant une créance des apporteurs envers la société. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Administration: Thomann Claude, de Brienz (BE), à Arnex-sur-Orbe, président, Guerard Sébastien, de France, à Savigny, secrétaire, Celii Gianni, de Senarclens, à Orbe, Poget Frédéric, de Premier, à Lignerolle, Trendafilov Nikola, de Macédoine, à Pompaples, et Trividic Annabelle, de France, à Arnex-sur-Orbe, tous avec signature collective à deux. Réviseur: Fiduciaire Daniel Heiz SA, à Chamblon.
Journal no 9285 du 06.09.2004
(02443094 / CH-550.1.041.473-9)